

1 PLUS 1 CONSEILS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 93 rue Saint Faron
Résidence Camille Guérin Appt N°1
77100 Meaux
Immatriculée RCS MEAUX 823 740 154

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 23 AVRIL 2024

Le mardi 23 avril 2023 à 10 heures, à MAREUIL LES MEAUX 14 Place Jean Jaurès, les associés de la SAS 1 PLUS 1 CONSEILS, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social se situe 93 rue Saint Faron Résidence Camille Guerin, Appt N°1 à 77100 MEAUX, immatriculée au RCS MEAUX 823 740 164, se sont réunis au siège social sur convocation du Président qui leur a été adressée individuellement le 7 avril 2024.

Sont présents :

- Monsieur Jean Michel ROZE, associé titulaire de 4 000 actions de 1 euro soit 4 000 euros.
 - Monsieur Nicolas ROZE, associé titulaire de 1 000 actions de 1 euro soit 1 000 euros.
- Soit un total de 5 000 euros.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Michel ROZE, Président associé de la société.

Le Président constatant la présence de la totalité du capital représentée par ses deux associés déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux associés :

- la copie de la lettre de convocation à cette AGE.
- le bail commercial 3/6/9 que la SCI MAR-SUZ propose à la SAS 1 PLUS 1 CONSEILS.
- le rapport de gestion du Président
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés à chaque associé dans la forme et délai prévu par les statuts de la société

L'assemblée prend note de ces déclarations

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la société.
- Agréement du bail commercial proposé par la SCI MAR-SUZ.
- Modification corrélative des statuts de la société.
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Après une rapide discussion, le Président propose de soumettre au vote les résolutions figurant dans le texte des résolutions décidées par les associés.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée extraordinaire en date du 23 avril 2024 décide de transférer, à compter du 1^{er} mai 2024 le siège social de la SAS 1 PLUS 1 CONSEILS à l'adresse suivante :

14 Place Jean Jaurès

77100 MAREUIL LES MEAUX

Cette décision est adoptée à la majorité requise.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'Assemblée décide de modifier de la manière suivante l'article 4 des statuts.

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

L'AGE en date du 23 avril 2024 a décidé de transférer le siège social de la SAS 1 PLUS 1 CONSEILS a effet du 1^{er} mai 2024 ainsi qu'il suit.

Le siège social de la société est fixé au : 14 Place Jean Jaurès à MAREUIL LES MEAUX (77100)

Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire français métropolitain, y compris en Corse par simple décision du Président, ratifié par les associés.

Le Président peut librement créer les succursales partout en France, à l'étranger où il le juge utile.

Cette décision est adoptée à la majorité requise.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée agréé le bail commercial de type 3/6/9 accordé par la SCI MAR-SUZ à la SAS 1 PLUS 1 CONSEILS à compter du 1^{er} mai 2024 ainsi que les conditions financières de celui-ci.

Cette décision est adoptée à la majorité requise.

QUATRIEME RESOLUTION

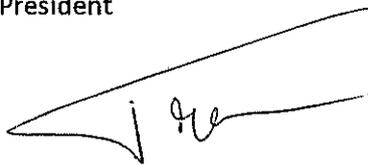
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 avril 2024 confère tous les pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal contenant les présentes délibérations en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le Président.

Cette décision est approuvée unanimement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôt l'Assemblée

Monsieur Jean Michel ROZE

Président

Handwritten signature of Jean Michel ROZE, consisting of a stylized 'J' followed by 'M ROZE'.

Monsieur Nicolas ROZE

Handwritten signature of Nicolas ROZE, consisting of a stylized 'N' followed by 'ROZE'.